



Société de transport  
de Sherbrooke

**COMMUNIQUÉ**  
Publication immédiate

## **COVID-19 : L'EMBARQUEMENT PAR LA PORTE ARRIÈRE**

**Sherbrooke, le 17 mars 2020** – Depuis ce matin, les clients du transport urbain sont invités à embarquer et à sortir en utilisant uniquement la porte arrière des autobus de la Société de transport de Sherbrooke (STS). Une décision prise en collaboration avec l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC), le Syndicat des chauffeurs (SCFP) et la STS.

« Cette mesure vise à préserver à la fois la sécurité et la santé de nos chauffeurs d'une éventuelle contamination du virus. Par le fait même, nous souhaitons nous assurer d'un nombre suffisant de conducteurs pour le maintien de nos opérations et pour offrir un service sécuritaire à la population. Ainsi, le transport en commun sera maintenu pour les personnes qui ont besoin de se déplacer sur le territoire », mentionne Patrick Dobson, directeur général de la STS.

« Le risque de contracter la maladie COVID-19 demeure faible dans les transports en commun. Toutefois, le conseil d'administration souligne qu'il est important de mettre en œuvre un certain nombre de mesures préventives afin de protéger la santé et la sécurité de la clientèle et du personnel de la STS », précise Marc Denault, président de la STS.

### **Embarquement à l'arrière**

Les autobus sont munis d'affiches indiquant aux passagers de circuler par la porte arrière du véhicule. Pour cette raison, il n'y aura pas de validation des titres au transport urbain pour un temps indéterminé. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de tous afin d'être en possession d'un titre de transport valide.

À noter que pour les personnes ayant besoin de la rampe d'accès pour l'embarquement, ils pourront utiliser la porte avant de l'autobus.

De son côté, l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) réitère l'importance du service de transport en commun pour les citoyens et citoyennes en période de crise. « La démarche de la Société de transports s'inscrit dans l'objectif de la santé publique de modifier les comportements afin d'assurer la continuité du service, tout en protégeant le personnel et la clientèle », a expliqué M. Stéphane Simoneau, coordonnateur aux mesures d'urgence de la Ville de Sherbrooke.

### **Hygiène - Une responsabilité partagée**

Rappelons à l'ensemble de la clientèle que la meilleure façon de prévenir la propagation reste une responsabilité collective et individuelle, comme le mentionnent les autorités de santé publique, c'est-à-dire de pratiquer les mesures d'hygiène habituelles telles que : tousser dans votre coude, jeter vos mouchoirs en papier et laver vos mains.

Pour rester informé, consultez le site Internet de la STS à [sts.qc.ca](http://sts.qc.ca). sous l'onglet « COVID-19 », plusieurs informations y seront mises à jour.

– 30 –

Pour renseignements :

Catherine Routhier | Coordonnatrice aux communications

Société de transport de Sherbrooke

Tél. : 819 564-2687, poste 351

Cell. : 581 991-0376

[catherine.routhier@sts.qc.ca](mailto:catherine.routhier@sts.qc.ca)

